

Nombre de ménages en précarité énergétique

Méthodologie – Source de Données

Révisions du document

Version	Structure	Contributeur.rice	Date
1	TEO	Baptiste DECORPS	16/09/2021
1.1	TEO	Baptiste DECORPS	08/06/2022

Contact(s)

- contact@teo-paysdelaloire.fr

Informations en lien

- [Site de TEO](#)
- [Site de l'Observatoire National de la Précarité Énergétique \(ONPE\)](#)
- [Lien de la plateforme GEODIP](#)

Diffusé par :



Partenaires :



1. Source(s) de données

a. Producteur(s)



L'Observatoire National de la Précarité Énergétique ([ONPE](#)), créé en mars 2011, suit et analyse le phénomène de précarité énergétique et les dispositifs existants afin d'apporter des éléments d'aide à la décision aux services de l'Etat, de ses agences, des collectivités territoriales, des fournisseurs d'énergie et de l'ensemble des associations et des professionnels œuvrant dans le domaine. L'objectif est de disposer d'une connaissance fiable et partagée du phénomène et des politiques de lutte contre la précarité énergétique en France, dans le secteur de l'habitat en priorité, et de la mobilité.

b. Date des jeux et de dernière modification

Les jeux présents sur Terristory Pays de la Loire ont été téléchargés sur la plateforme GEODIP le 25 juin 2021 et n'ont reçu aucune modification à part le changement de référentiel géographique afin de faire correspondre les données aux découpages administratifs de 2020.

c. Accès aux jeux et conditions de mises à disposition

Les données affichées sont disponibles en consultation et téléchargement sur la plateforme GEODIP de l'Observatoire National de la Précarité Énergétique conçu pour géolocaliser les situations de précarité énergétique sur les territoires.

L'outil GEODIP abrite également de nombreux indicateurs supplémentaires comme le nombre de ménages bénéficiaires ou éligibles aux aides ANAH, le nombre de ménages sous le seuil de pauvreté et des indicateurs contextuels sur les logements, la mobilité et les ménages.

L'accès à cette plateforme se fait gratuitement sur demande d'une licence d'utilisation de 3 mois en créant un compte ici : <https://www.geodip.onpe.org/frontend/welcome>

2. Méthodologie

L'ONPE met à disposition des acteurs territoriaux un l'outil de cartographie, GÉODIP, pour visualiser à différentes mailles (de la France entière à l'IRIS) les zones de précarité énergétique liées au logement et à l'utilisation de la voiture des ménages

Le modèle développé pour GÉODIP permet d'estimer, pour un territoire donné la part de ménages en situation de précarité énergétique à travers le croisement de plusieurs paramètres. En particulier, l'outil calcule les indicateurs de taux d'effort énergétique (TEE) à partir des revenus des ménages, de la consommation et de la facture énergétique des logements et des dépenses en carburant de la voiture pour la mobilité quotidienne.

L'objectif du modèle est d'estimer le nombre de ménages en précarité sur un territoire suivant un certain nombre d'indicateurs. Ces indicateurs peuvent être calculés en prenant en compte la consommation énergétique du logement, de la voiture ou la combinaison des deux. La

méthodologie repose sur le croisement de différentes sources de données, jusqu'à la maille du ménage. Les étapes de modélisation ont été les suivantes :

- Estimation de la consommation des logements et des factures énergétiques des ménages
- Estimation des déplacements en voiture de la mobilité quotidienne et des dépenses carburant associées
- Estimation des revenus des ménages
- Estimation de la précarité énergétique sous différents indicateurs

Sources de données et hypothèses



Millésimes des sources de données exploitées Année de référence de la base

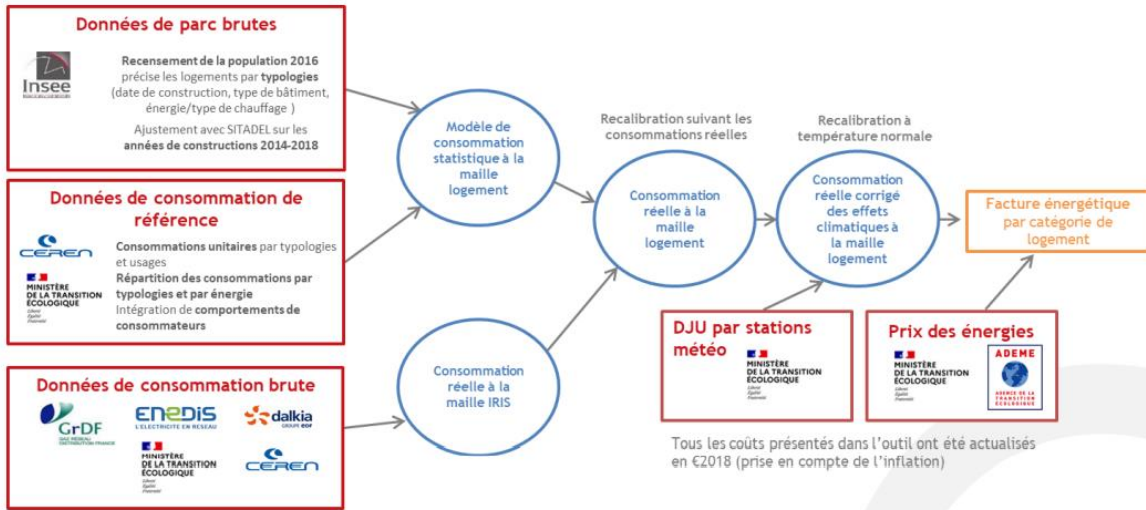
Sources	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
ADEME					✓				✓				
ADETEC											✓		
CEREN	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		
ENL						✓							(✓)
ENTD	✓											(✓)	
FDL	✓		✓		✓		✓		✓				
IGN						✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
MOBPRO									✓				
SDES	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		

1: Sources des données - Guide méthodologique GEODIP

- **ADEME** : Prix des énergies (Base Pégase, Enquête sur le prix de vente de la chaleur et du froid en 2018, enquête sur les prix des combustibles Bois en 2019)
- **ADETEC** : Le coût de la voiture en 2018
- **CEREN** : Données statistiques des consommations énergétiques du Centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie
- **ENL** : Enquête Nationale Logement
- **ENTD** : Enquête Nationale Transport Déplacements
- **FDL** : Fichier Détail Logement du Recensement de la population.
- **IGN** : Contours des zones géographiques (IRIS, Communes, EPCI, Départements, Régions)
- **MOBPRO** : Fichier Mobilités professionnelles des individus du Recensement de la population
- **SDES** : Consommations d'énergie par usage du résidentiel, centralisées par le service des données et études statistiques du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Estimation de la consommation des logements et facture énergétique des ménages

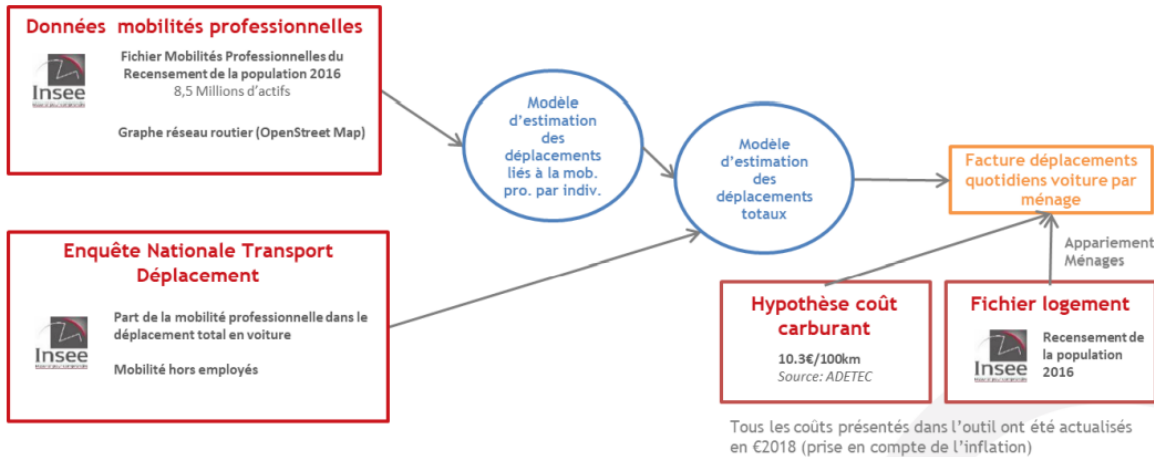
Sources utilisées : FDL, SDES, CEREN, ADEME



2: Illustration de la méthode pour les logements - Guide méthodologique GEODIP

Estimation des déplacements en voiture de la mobilité quotidienne et des dépenses carburant associées

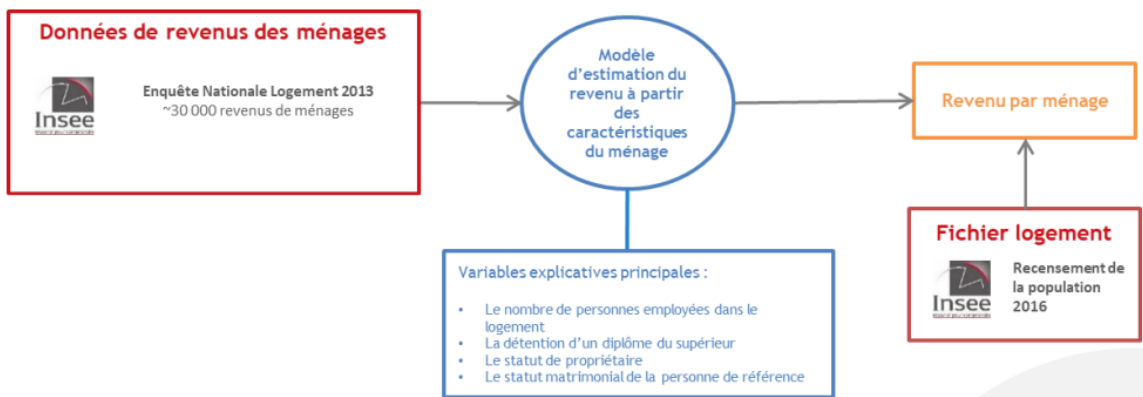
Sources utilisées : MOBPRO, ENT, ADETEC et FDL



3: Illustration de la méthode pour les déplacements - Guide méthodologique GEODIP

Estimation des revenus des ménages

Sources utilisées : ENL et FDL



4: Illustration de la méthode pour les revenus - Guide méthodologique GEODIP

Les indicateurs obtenus pour la précarité énergétique

- Nombre et Part des ménages en précarité énergétique logement
 - o Ménages dont le TEE 3D (partie logement) est supérieur au seuil considéré de 8%
- Nombre et Part des ménages en précarité énergétique mobilité quotidienne en voiture
 - o Ménages dont le TEE 3D (partie déplacements) est supérieur au seuil considéré de 4,5%
- Nombre et Part des ménages précarité énergétique logement ou mobilité quotidienne en voiture
 - o Il s'agit des ménages qui se trouvent dans l'une ou l'autre (ou les deux) des situations ci-dessus

Glossaire :

Taux d'effort énergétique (TEE) : *Dépense énergétique « contrainte » rapportée aux ressources du ménage.*

Côté logement, la dépense énergétique « contrainte » correspond à la consommation d'énergie pour le chauffage, l'eau chaude et la ventilation du logement. Elle est valorisée en multipliant la quantité de chaque énergie utilisée par son coût unitaire moyen.

Côté déplacements, la dépense énergétique « contrainte » correspond à la dépense effective en carburant de la voiture liée aux trajets effectués par le ménage pour se rendre sur son lieu de travail et/ou son lieu d'étude, ainsi que pour les achats, la santé ou des raisons administratives.

Ce seuil, fixé par convention au double du taux d'effort médian de l'ensemble de la population, est de 8 % pour le logement et de 4,5 % pour les déplacements (INSEE, 2015).

Taux d'effort énergétique trois premiers déciles de revenu : *TEE 3D 8% (logement) et TEE 3D 5,4% (carburant)*

Cet indicateur fait intervenir une seconde condition pour éviter de cibler des ménages disposant de ressources jugées confortables. Il se limite aux ménages des trois premiers déciles de revenu disponible par unité de consommation (ce critère permet de pondérer le revenu en fonction de la composition du ménage).

3. Confidentialité et règles de partage

Ces données sont accessibles sous demande auprès de la plateforme GEODIP et librement partageables en citant leur source et date de téléchargement.